Déclaration UE de conformité selon le règlement EPI (UE) 2016/425

Fabricant : UNICO GRABER AG, Stöckackerstrasse 30, 4142 Münchenstein / Suisse, confirme que l'équipement de protection individuelle (EPI) répertorié est conforme aux directives du règlement EPI (UE) 2016/425 ; Lorsque la norme harmonisée EN 166:2001 a été transposée dans le droit national, la norme nationale est également applicable. L'EPI répertorié ci-dessous a été testé par des laboratoires d'essais indépendants et évalué et certifié par l'organisme notifié spécifié. Vous pouvez retrouver les certificats correspondants en utilisant le code QR ou le lien ci-dessous.
www.unicograber.com

Nom du produit:	UG-15 UNIflex
Ligne de produit:	UNICOindividual
Propriété du produit:	possibilité de correction de la protection
Caractéristiquees générales de produit :	lunettes à branches
Équipment:	sans inclinaison
Résistance mécanique (monture) :	S
Groupe de produit:	HIGHVISION
Normes EN:	PPE Regulation (EU) 2016/425
Aide au portage:	crochet auriculaire
Autonomie (utilisation):	Utilisation continue
Composant du produit:	Les instructions et informations du fabricant sont incluses avec le produit.

Catégorie de risque (règlement EPI): Catégorie II - équipement de protection pour se préserver des dangers

Description du produit

es lunettes de protection correctrices assurent le parfait equilibre entre la correction visuelle et la protection oculaire contre les dangers mecaniques, chimiques et/ou optiques. L‘objectif est de parvenir a une protection optimale ainsi qu‘a la satisfaction des besoins individuels et des exigences professionnelles. Il est primordial que les verres et la mon - tu re des lunettes de protection correctrices aient ete verifies en tant qu‘equipement dans son ensemble, seule maniere de garantir la classe de resistance adaptee. Un investissement payant!

Numéro d'article:	2040 7002 00
Couleur de monture:	black/crystal
Exécution:	SAR
Type de vitrage:	2-1.2 UG 1 F CE
Taille:	52/18
Classe de résistance:	S
Teinte de coloration :	clear
Revêtement:	Protection anti UV | super antireflet
Material oculaire:	Polycarbonat
Code secteur d'activité:	Services de secours/Médecins/Hôptiaux | Technologie médicale/laboratoires | autorités/organisations/administration

Optique **Classe 1** avec des exigences particulièrement élevées en matière de performances visuelles pour une utilisation continue selon EN166:2001

IMPORTANT :
Si les lunettes de sécurité sont utilisées de manière inappropriée ou sont modifiées de manière permanente de quelque manière que ce soit (par exemple, retrait de pièces individuelles telles que la protection latérale, etc.), toute action en responsabilité contre le fabricant expire. Les fiches techniques correspondantes sont déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Autorité de certification:	NB 1883; ECS European Certification Service GmbH; Hüttfeldstraße 50; D-73430 Aalen
Certificat de type UE:	C823.1UG

La déclaration de conformité UE a été créée selon le certificat de type CE: C823.1UG

CH-Münchenstein, 15.06.2019

Dominique Graber, CEO